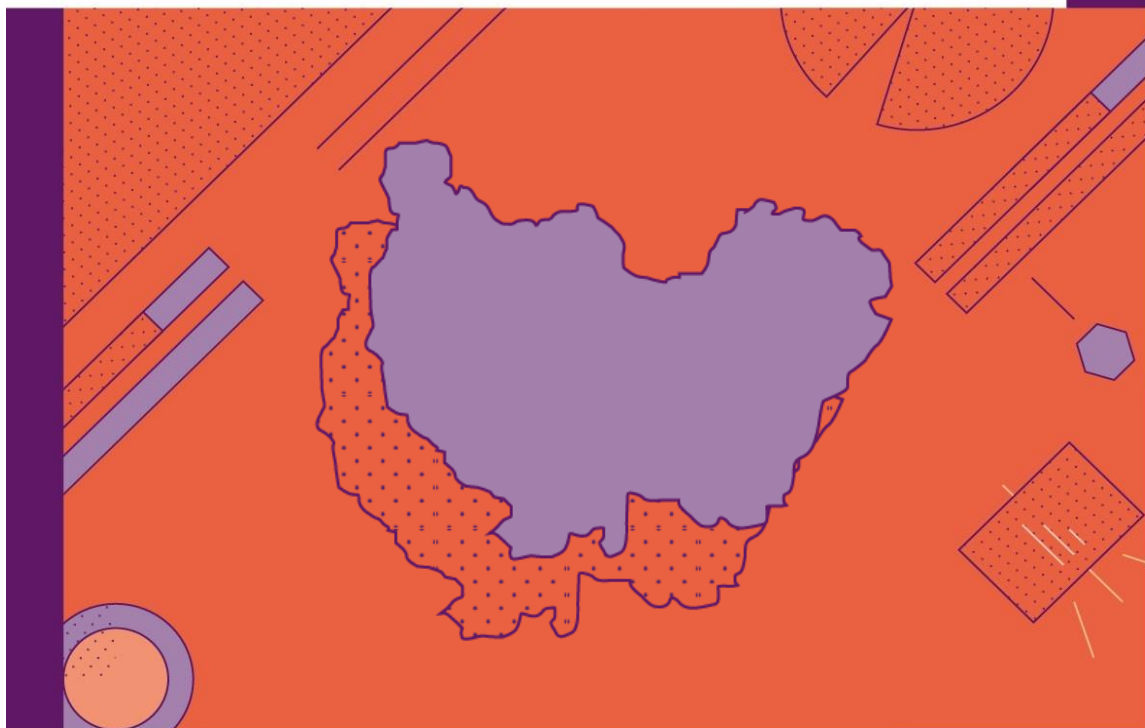


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2025

Région Bourgogne-Franche Comté



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

Les reprises d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

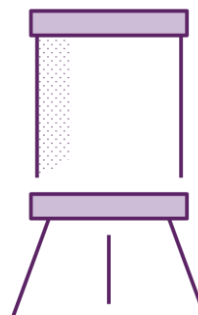
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 21 801 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 2,0 % en un an (contre + 3,2 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-16% contre -4% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec 112 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-39% en un an).

Une hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+5 % en un an) avec plus de 600 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (66 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

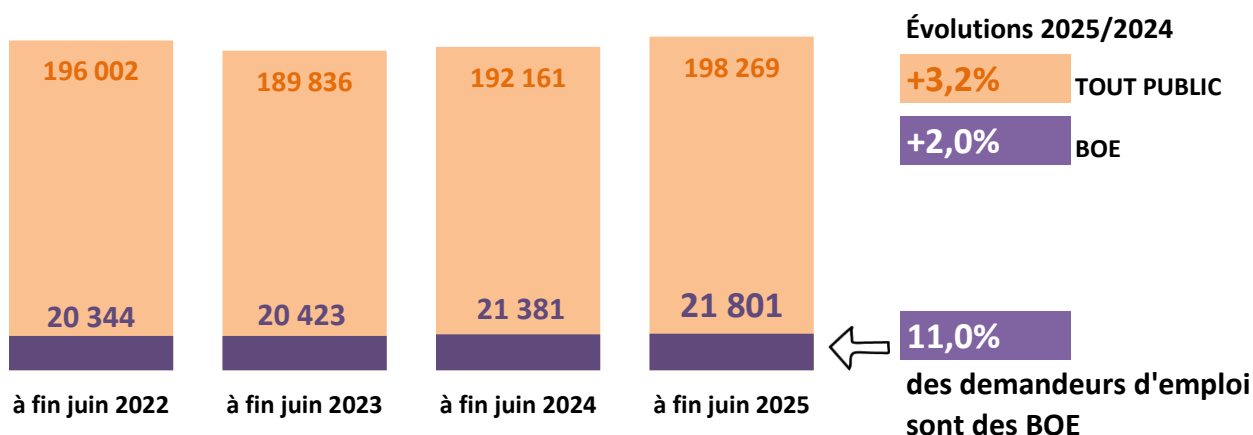
	Bourgogne-Franche-Comté	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	515 000	45%	19 768 200	48%
Bon	411 300	36%	14 339 600	35%
Assez bon	158 200	14%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	66 500	6%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	872 100	76%	31 823 500	77%
Oui	278 800	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	59 100	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	122 000	11%	4 217 700	10%
Non	969 800	84%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	25 900	2%	903 800	2%
Un peu	188 000	16%	6 452 400	16%
Aucune	937 100	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	12 900	1%	447 200	1%
Un peu	84 000	7%	2 445 600	6%
Aucune	1 053 900	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	20 100	2%	751 500	2%
Un peu	82 700	7%	2 643 900	6%
Aucune	1 048 000	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 025 300	89%	37 552 500	91%
Oui	125 600	11%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 041 100	90%	38 205 500	92%
Oui	109 700	10%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

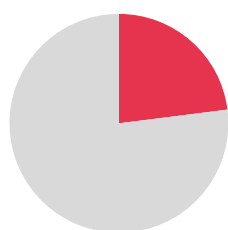
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



23%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de



11%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
52%	 FEMMES	50%
54%	50 ANS ET + 	28%
22%	NIVEAU < CAP	17%
36%	 BAC ET +	50%
39%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	32%
54%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
19%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
741 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	624 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

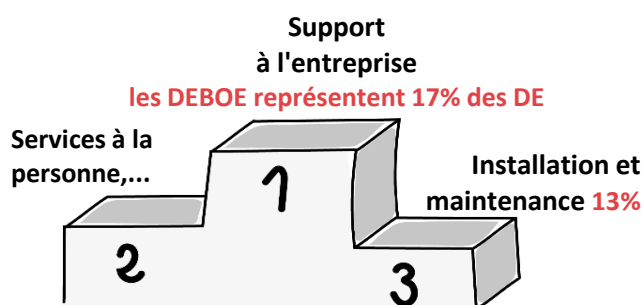
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

17% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

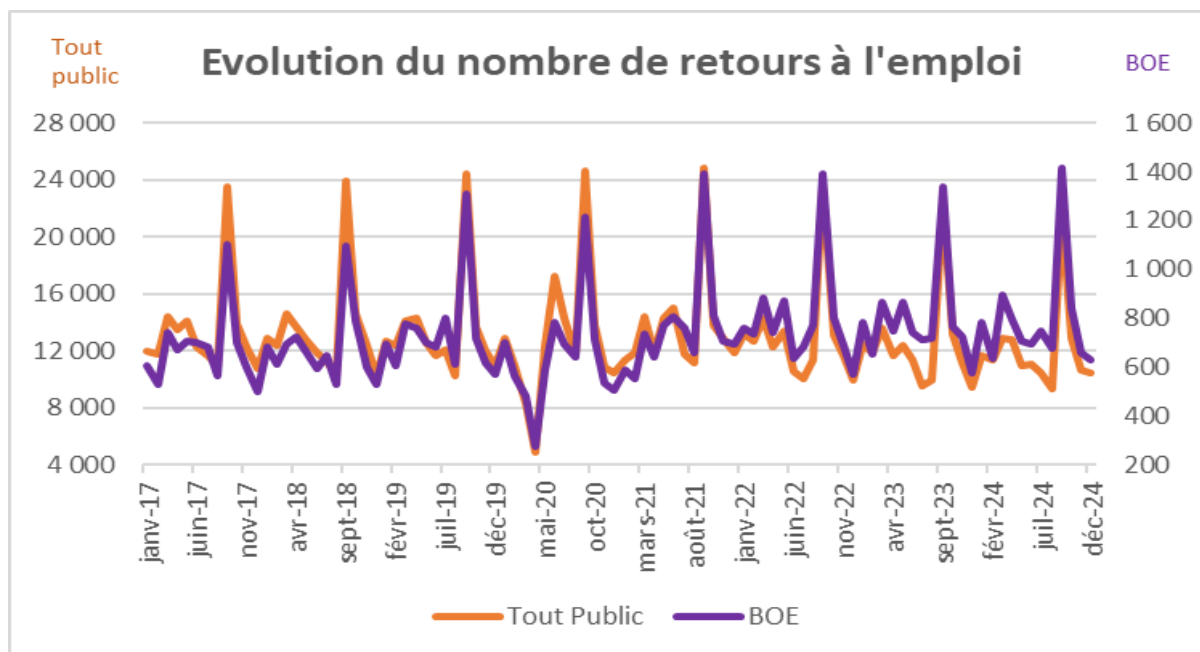


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 11% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	145 843	-2%
BOE	9 466	0%
% BOE	6,5%	

Lecture : en 2024, 145 843 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 9 466 BOE, soit 6,5% du total



Taux d'accès à l'emploi

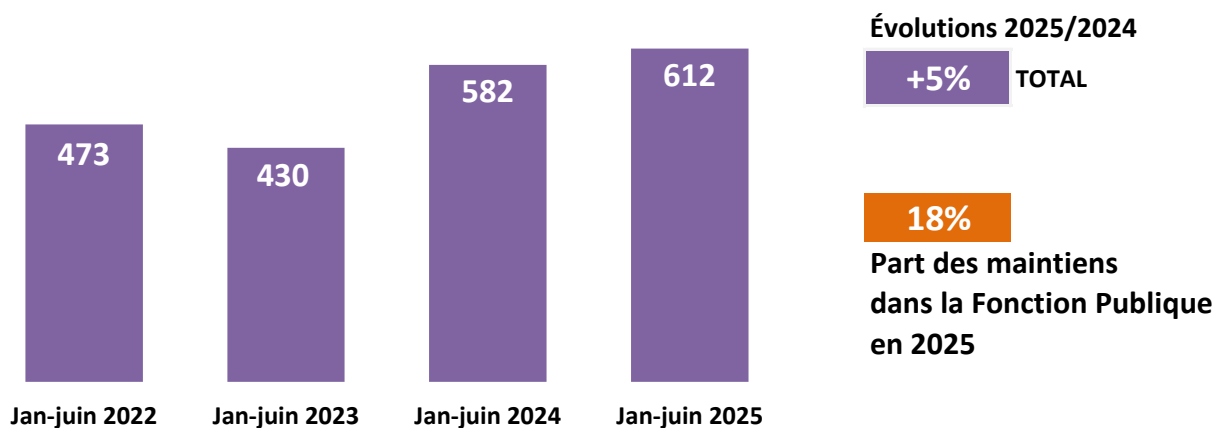
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	66%	64%
50 ANS ET PLUS	49%	47%
BAC ET +	65%	69%
CADRES	9%	11%
HANDICAP MOTEUR	60%	58%
MALADIES INVALIDANTES	20%	19%
HANDICAP AUDITIF	6%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	54%	46%
20 SALARIES ET +	69%	71%

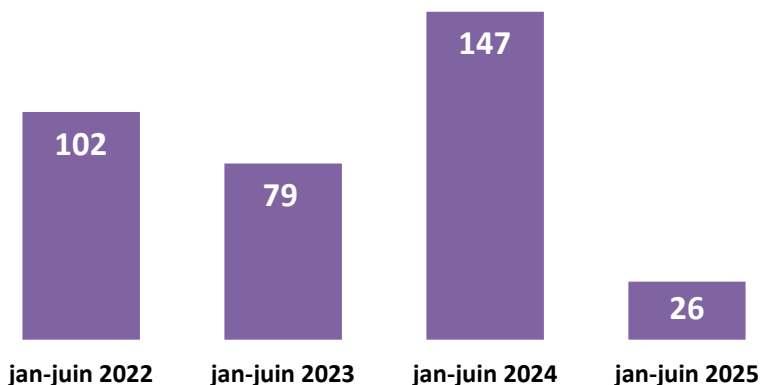


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-82%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

50%

FEMMES

31%

50 ANS ET +

85%

BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

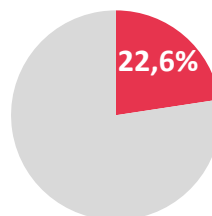
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

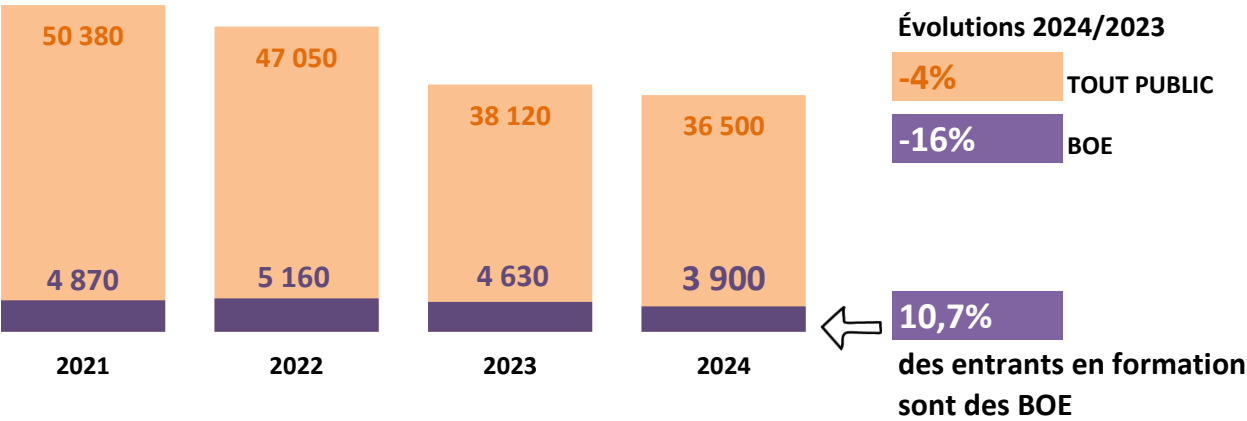
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 112 PEC pour les BOE (-39% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était de 21,0%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

	BOE	Tout public
FEMMES	53%	50%
50 ANS ET PLUS	38%	16%
BAC ET +	41%	51%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	23%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

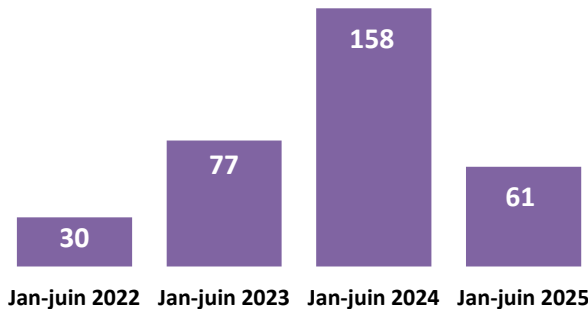
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	41%	26%
ECHANGE ET GESTION	19%	26%
SERVICES AUX PERSONNES	9%	12%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	37%	44%
PREPARATION A LA QUALIFICATION	29%	17%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	12%	10%

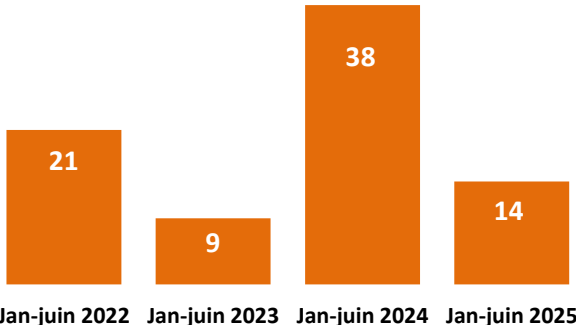
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-61%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-63%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	38%
BAC ET +	28%
- DE 18 ANS	34%
AGE MOYEN	23 ans
20 SALARIÉS ET +	24%
- DE 10 SALARIÉS	56%

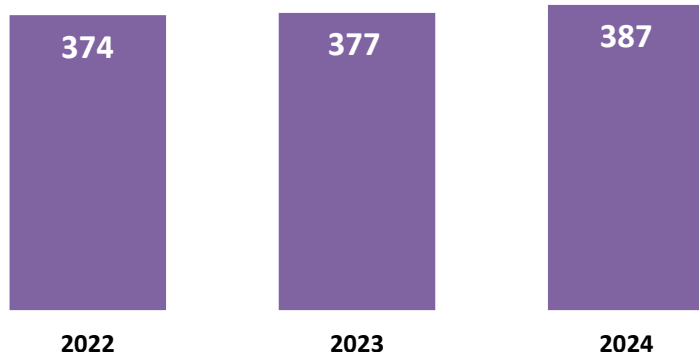
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

36%	FEMMES
57%	BAC ET +
64%	45 ANS ET +
45 ans	AGE MOYEN
38%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+3%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

385



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

REGION France

FEMMES	25%	31%
50 ANS ET PLUS	64%	65%
BAC ET +	43%	45%
HANDICAP MOTEUR	31%	34%
HANDICAP MENTAL	19%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	33%	32%
20 SALARIES ET +	35%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	563	+28%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	5,0%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	49%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	45%	51%
DONT CDI	44%	50%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

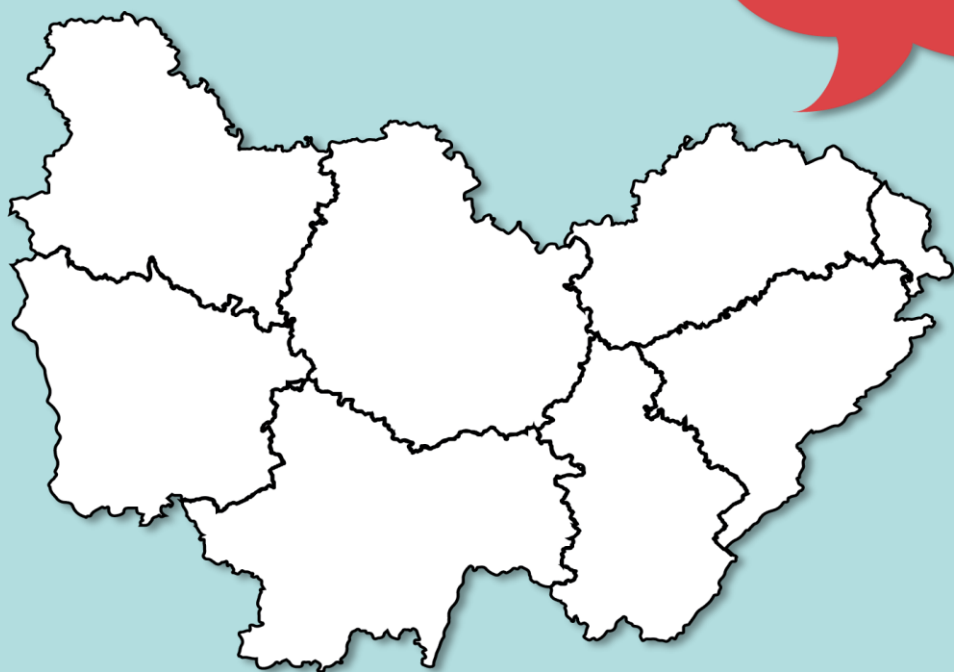
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, près de 400 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	267	6 785	118	2 651
Taux de réponse	54%	55%	29%	25%
SATISFACTION GLOBALE	96%	97%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	79%	80%	78%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	93%	94%	98%	98%
dont % tout à fait utile	67%	71%	75%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	77%	77%	87%	84%
dont % très facile	27%	24%	18%	20%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	94%	92%	96%	93%
dont % tout à fait satisfait	63%	63%	64%	56%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	487 132	+6,6%	5 272 005	+1,3%	9,2%	128 908	26%
REGION	21 801	+2,0%	198 269	+3,2%	11,0%	5 102	23%
21-Côte-d'Or	4 247	+1,9%	36 843	+3,1%	11,5%	787	19%
25-Doubs	3 410	+2,6%	41 576	+6,8%	8,2%	818	24%
39-Jura	1 993	+12,5%	16 508	+2,9%	12,1%	437	22%
58-Nièvre	1 266	-13,5%	12 085	+2,0%	10,5%	398	31%
70-Haute-Saône	1 906	-2,0%	15 821	+2,5%	12,0%	590	31%
71-Saône-et-Loire	5 212	+2,9%	39 800	+1,8%	13,1%	1 312	25%
89-Yonne	2 766	+0,9%	23 906	+1,2%	11,6%	566	20%
90-Territoire-de-Belfort	1 001	+10,6%	11 730	+2,4%	8,5%	194	19%

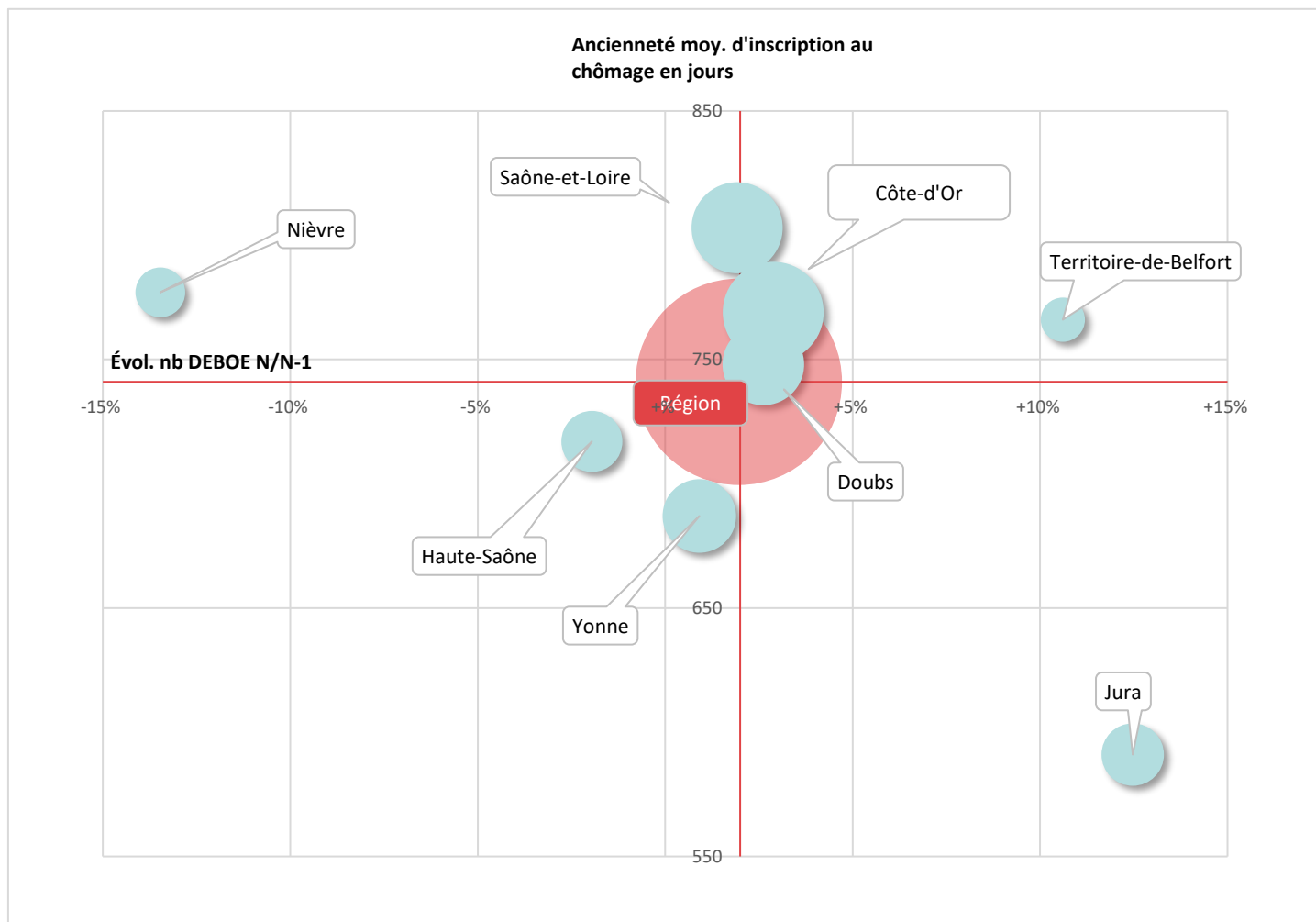
* Lecture : au niveau national, 128 908 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	815	-36	650	-17	+165
REGION	741	-48	624	-3	+117
21-Côte-d'Or	803	-53	650	0	+153
25-Doubs	748	-27	609	-5	+139
39-Jura	591	-30	571	-7	+20
58-Nièvre	777	-25	647	12	+130
70-Haute-Saône	717	-23	625	-4	+92
71-Saône-et-Loire	769	-75	648	-15	+121
89-Yonne	687	-37	607	11	+80
90-Territoire-de-Belfort	766	-66	604	8	+162

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 815 jours, soit 165 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 011	25%	97 825	20%	60 843	12%
REGION	5 064	23%	3 731	17%	2 493	11%
21-Côte-d'Or	1 057	25%	767	18%	475	11%
25-Doubs	744	22%	530	16%	349	10%
39-Jura	453	23%	330	17%	233	12%
58-Nièvre	283	22%	215	17%	152	12%
70-Haute-Saône	429	23%	334	18%	231	12%
71-Saône-et-Loire	1 281	25%	870	17%	596	11%
89-Yonne	596	22%	526	19%	329	12%
90-Territoire-de-Belfort	221	22%	159	16%	128	13%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 115 306 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	24	49%	33%	67%
REGION	26	-82%	12	50%	31%	85%
21-Côte-d'Or	3	-88%	7			
25-Doubs	8	-58%	23			
39-Jura	2	-86%	10			
58-Nièvre	0	-100%	0			
70-Haute-Saône	4	-33%	21			
71-Saône-et-Loire	3	-93%	6			
89-Yonne	6	-76%	22			
90-Territoire-de-Belfort	0	-	0			

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	61	14
21-Côte-d'Or	5	3
25-Doubs	17	0
39-Jura	8	1
58-Nièvre	2	3
70-Haute-Saône	18	0
71-Saône-et-Loire	8	7
89-Yonne	3	0
90-Territoire-de-Belfort	0	0



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie